

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/07/2026 - 3779 - 2021 B 00938 - 908 044 746 - A CHEVAL AND CO

Désignation de l'entreprise : SAS A CHEVAL AND CO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 1 LES HAUTS VENTS		50800 LA TRINITE	
Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 9 0 8 0 4 4 7 4 6 0 0 0 1 8		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le : 31/12/2025	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé		Brut 1	
Amortissements, provisions 2		Net 3	
Frais d'établissement *		AA	
Frais de développement *		AB	
Concessions, brevets et droits similaires		CX	
Fonds commercial (1)		AF	
Autres immobilisations incorporelles		AH	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AJ	
Terrains		AL	
Constructions		AN	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AP	
Autres immobilisations corporelles		AR	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AT	
Participations		AV	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CS	
Créances rattachées à des participations		CU	
Autres titres immobilisés		BB	
Prêts		BD	
Autres immobilisations financières *		BF	
TOTAL (II)		BH	
Matières premières, approvisionnements		BJ	
En cours de production de biens		BL	
En cours de production de services		BN	
Produits intermédiaires et finis		BP	
Marchandises		BR	
Avances et acomptes versés sur commandes		BT	
Clients et comptes rattachés (3)*		BV	
Autres créances (3)		BX	
Capital souscrit et appelé, non versé		BZ	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)		CB	
Disponibilités		CD	
Charges constatées d'avance (3)*		CF	
TOTAL (III)		CH	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CJ	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CW	
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CM	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CN	
		CO	
		IA	
		5691	
		745635	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		CP	
Immobilisations :		(3) Part à plus d'un an : CR	
Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS A CHEVAL AND CO

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10000.....)

DA

10000

Primes d'émission, de fusion, d'apport,

DB

Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

DC

Réserve légale (3)

DD

1000

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions
pour fluctuation des cours

B1

DF

Autres réserves

(Dont réserve relative à l'achat
d'oeuvres originales d'artistes vivants*

EJ

DG

369670

Report à nouveau

DH

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI

149019

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (I)

DL

529689

Autres fonds
propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (II)

DO

Provisions
pour risques
et charges

Provisions pour risques

DP

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III)

DR

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU

132699

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

DV

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

24182

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX

19384

Dettes fiscales et sociales

DY

30419

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Instrument financier à terme

DI

Autres dettes

EA

9262

Compte
régul.

Produits constatés d'avance (4)

EB

TOTAL (IV)

EC

215946

Écart de conversion passif et différences d'évaluation *

(V)

ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

EE

745635

RENVIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

1B

(2) Dont

Réserve spéciale de réévaluation (1959)

1C

Ecart de réévaluation libre

1D

Réserve de réévaluation (1976)

1E

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG

104874

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGC NORMANDIE OUEST
Rte des digues Allée Capucine
14123 FLEURY SUR ORNE
TEL : 0231155678

SAS A CHEVAL AND CO
1 LES HAUTS VENTS

50800 LA TRINITE

Numero : 503830391
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

L ' A N N E X E

1 - DETTES ET CREANCES PROVISIONNEES ET COMPTES DE REGULARISATION

CODE	LIBELLE	DEBITS	CREDITS	SOLDE
Charges a payer				
1648	INTERETS COURUS/EMP ETAB CRED	0	154	154 CR
4081	FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	4484	5284	799 CR
4198	RRR A ACCORD ET AUT AVOIRS ETA	0	519	519 CR
4282	DETTE PROVISOIRE P CONGES A PAYER	2545	5566	3021 CR
4382	CH SOC / CONGES A PAYER	276	687	411 CR
Produits a recevoir				
4181	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	83	0	83 DB
5187	INTERETS COURUS A RECEVOIR	988	530	458 DB
Comptes de regularisation actif				
486	CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15309	1230	14079 DB

2 - REGLES COMPTABLES

LES CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ONT ETE APPLIQUEES CONFORMEMENT AUX PRINCIPES GENERAUX D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DEFINIS PAR LE CODE DE COMMERCE, LE DECRET No 83-1020 DU 29 NOVEMBRE 1983. CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS CRC 2002-10 ET 2004-06 ET L'INSTRUCTION FISCALE BO 4A-13-05 RELATIFS A L'AMORTISSEMENT ET LA DEPRECIATION DES ACTIFS, ET SAUF EXCEPTION ALORS PRECISEE EN FAITS MAJEURS, LA METHODE SIMPLIFIEE DITE PROSPECTIVE A ETE RETENUE. LES EVENTUELS FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES SONT COMPTABILISES EN CHARGE. LES DUREES D'AMORTISSEMENT RETENUES CORRESPONDENT AUX DUREES D'USAGE.

L'ANC A PUBLIE LE REGLEMENT No 2022-06 QUI MODIFIE LE PLAN COMPTABLE GENERAL. CES DISPOSITIONS SONT D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR LES EXERCICES OUVERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2025. LES PRINCIPAUX IMPACTS DE CE REGLEMENT CONCERNENT LA SUPPRESSION DES TRANSFERTS DE CHARGES, UNE NOUVELLE DEFINITION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL, DESORMAIS LIMITE AUX EVENEMENTS MAJEURS ET INHABITUELS, AINSI QU'UNE NOUVELLE PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT, FAISANT NOTAMMENT DISPARAITRE LA DISTINCTION ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL AU PROFIT D'UNE ANALYSE PAR FONCTION.

AGC NORMANDIE OUEST
Rte des digues Allée Capucine
14123 FLEURY SUR ORNE
TEL : 0231155678

SAS A CHEVAL AND CO
1 LES HAUTS VENTS

50800 LA TRINITE

Numero : 503830391
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

L ' A N N E X E

DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE

AUCUNE DEROGATION SIGNIFICATIVE AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE DE LA COMPTABILITE NE MERITE D'ETRE SIGNALEE.

3 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

AUCUN FAIT MAJEUR NE MERITE D'ETRE SIGNALE.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 01/06/2026

SAS A CHEVAL AND CO
Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 10 000.00 euros
Siège Social : 1 LES HAUTS VENTS
50800 LA TRINITE
RCS de Coutances N° : 908 044 746

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	149 019.13€
Dotation des réserves facultatives	105 287.36€
Montant Brut Distribuable	43 731.77€
Retenue à la source	13 732.00€
Solde net	30 000.00€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 474 957.20 €.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 43 731.77€

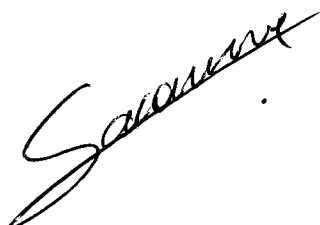
	Monsieur LAUNAY Sébastien	Madame LACOMME Sandrine
Dividendes bruts taxables	21 865.89€	21 865.89€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	2 798.83€	2 798.83€
Dividendes soumis au RSI	0.00€	0.00€
Dividendes soumis à 18.6%	21 865.89€	21 865.89€
Prélèvements sociaux	4 067.06€	4 067.06€
Dividendes nets à percevoir	15 000.00€	15 000.00€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2024	42 857.15€	42 857.14€	0.00€
Exercice 31/12/2023	17 142.85€	17 142.84€	0.00€
Exercice 31/12/2022	14 492.75€	14 492.76€	0.00€

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 01/06/2026

SAS A CHEVAL AND CO
Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 10 000.00 euros
Siège Social : 1 LES HAUTS VENTS
50800 LA TRINITE
RCS de Coutances N° : 908 044 746

L'an deux mille vingt-six,
Le premier juin.

Les associés de la SAS A CHEVAL AND CO se sont réunis au siège social, sous la présidence de Madame LACOMME Sandrine, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	149 019.13€
Dotation des réserves facultatives	105 287.36€
Montant Brut Distribuible	43 731.77€
Retenue à la source	13 732.00€
Solde net	30 000.00€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 474 957.20 €.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 43 731.77€

	Monsieur LAUNAY Sébastien	Madame LACOMME Sandrine
Dividendes bruts taxables	21 865.89€	21 865.89€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	2 798.83€	2 798.83€

SV SL

Dividendes soumis au RSI	0.00€	0.00€
Dividendes soumis à 18.6%	21 865.89€	21 865.89€
Prélèvements sociaux	4 067.06€	4 067.06€
Dividendes nets à percevoir	15 000.00€	15 000.00€

Ce dividende sera payé le 01/06/2026, par inscription en compte courant.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 13 732€ comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2024.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 18.6 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au président pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes <u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2024	42 857.15€	42 857.14€	0.00€
Exercice 31/12/2023	17 142.85€	17 142.84€	0.00€
Exercice 31/12/2022	14 492.75€	14 492.76€	0.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

